

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères Staviacoises, chers Staviacois,

L'automne peut aussi être l'occasion de parler du passé, du présent et de l'avenir. L'été qui s'est achevé a révélé les charmes broyards en général et staviacois en particulier aux habitants de notre pays. De nombreux visiteurs ont su profiter des rives du lac, de la campagne, des terrasses et animations en ville, de l'offre sportive, touristique et culturelle de notre belle région. Ce numéro de septembre permet de remercier tous les acteurs de l'accueil staviacois de leurs efforts.

Les jeunes sont à l'honneur en cette période, puisque près de 900 élèves ont retrouvé les bancs de l'école enfantine et primaire, et que l'Animation jeunesse étrenne de nouveaux locaux. Le Président du Conseil général lui-même a innové par un discours en ligne des plus suivis et nous montre que, si Estavayer est de tradition médiévale, il se projette aussi dans l'avenir au travers de moyens modernes.

Enfin, nous sommes à une étape-clé de la période de pandémie. Des moyens ont été développés pour arriver à concilier certaines activités avec les mesures de protection, mais il est trop tôt pour envisager un retour à la normale, et il convient de rester vigilant. Le Conseil communal tient à relever l'extraordinaire solidarité qui a prévalu ces derniers mois, et qui continue à rendre le quotidien de nombreuses personnes plus agréable et moins anxiogène. Un immense merci à tous ceux qui, de près ou de loin, participent à cet effort général et montrent qu'une Commune, c'est avant tout un ensemble d'êtres humains soucieux les uns des autres.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite un bel automne, rempli des fruits que la nature nous offre et que – je l'espère – vous aurez à cœur de cueillir à pleines mains.

Eric Rey, Vice-Syndic

SOMMAIRE

- p. 2-3
- **UNE INSTITUTION FORMATRICE**
- **FINANCES**
- p. 4-5
- **1er AOÛT**
- **CONSEIL GÉNÉRAL**
- p. 6-7
- **DÉCHETS**
- p. 8-9
- **RENTRÉE SCOLAIRE**
- **SPORT**
- p. 10-11
- **SAISON CULTURELLE**
- p. 12-13
- **ANIMATION**
- p. 14-15
- **SPEED DATING APPRENTISSAGE**
- **SENIORS ET JEUNES**
- **POLICE**
- p. 16
- **LOISIRS**



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Nouveaux horaires de l'administration :

Lundi: 8h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30
 Mardi: 8h30 à 11h30
 Mercredi: 8h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30
 Jeudi: 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30 (19h accueil)
 Vendredi: 8h30 à 11h30



En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :
026 664 80 00

Numéro de téléphone principal du service de l'édilité : **026 664 80 90**

Adresse électronique :
commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée.

Félicitations aux trois apprentis communaux !

UNE INSTITUTION FORMATRICE

Au terme de cette année scolaire particulière, trois jeunes ont obtenu leur CFC.

Il s'agit de deux apprenties assistantes socio-éducatives. Elles ont eu la chance de découvrir, au cours de leurs trois ans d'apprentissage, le fonctionnement de deux structures, à savoir l'accueil extrascolaire et la crèche. Cela leur a permis de côtoyer des enfants allant de 3 mois à 12 ans, et cette diversité va leur ouvrir encore plus de portes pour leur avenir. A relever encore qu'il s'agissait de la première volée d'assistantes socio-éducatives formée par notre accueil extrascolaire. Bravo !

Un apprenti agent d'exploitation a aussi obtenu son CFC au Service de l'édilité. Cette formation donne aux jeunes la chance d'appréhender dans différents secteurs, tels que l'entretien des espaces verts, les travaux en relation avec le Secteur de la voirie (entretien des routes, déchetterie, etc.) mais aussi tout ce qui concerne la conciergerie. C'est une formation diversifiée qui leur apporte une bonne base de connaissances qu'ils peuvent ensuite développer selon leur envie.

Nous tenons à féliciter ces trois jeunes pour l'obtention de leur CFC, pour leur engagement et pour leur motivation tout au long de leur formation.

Un CFC ne s'obtient pas sans le soutien et la participation des divers formateurs et responsables. Nous adressons à toutes ces personnes un grand merci pour leur investissement dans ces formations. Ils ne comptent souvent pas le temps passé pour soutenir les jeunes et les amener sur le chemin de la réussite.

Au final, nous souhaitons à ces trois jeunes tout le meilleur pour la suite de leur vie professionnelle. Chacun, à sa manière, va laisser une trace de son passage dans nos services communaux et nous les en remercions.

La Commune continue à s'engager dans son rôle de formatrice. Pour l'année scolaire 2020-2021, elle formera trois apprenties employées de commerce, quatre apprentis assistants socio-éducatifs, un apprenti agent d'exploitation et accueillera trois stagiaires entre la crèche et l'accueil extrascolaire.

Aurélie Guerry (ASE - Accueil) – Amélie Nardo (ASE – Crèche) – Ghislaine Maître (Responsable, formatrice – Accueil) – Isabelle Beck (Formatrice – Crèche) – Jean-Daniel Bersier (Formateur - Edilité) – Marlène Cudré (Responsable Crèche) – Yohan Geneviève (Agex – Edilité)

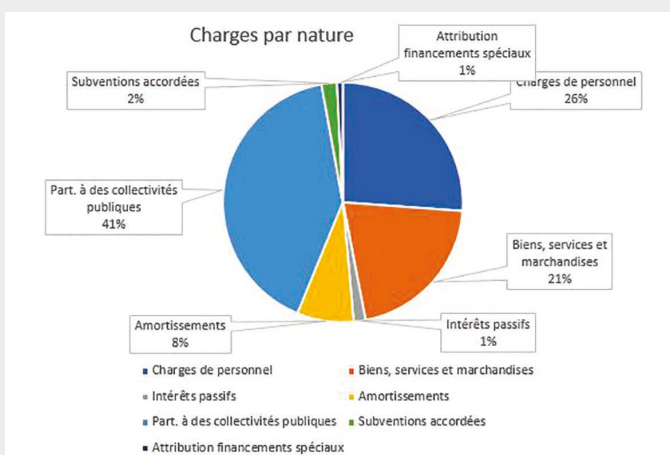
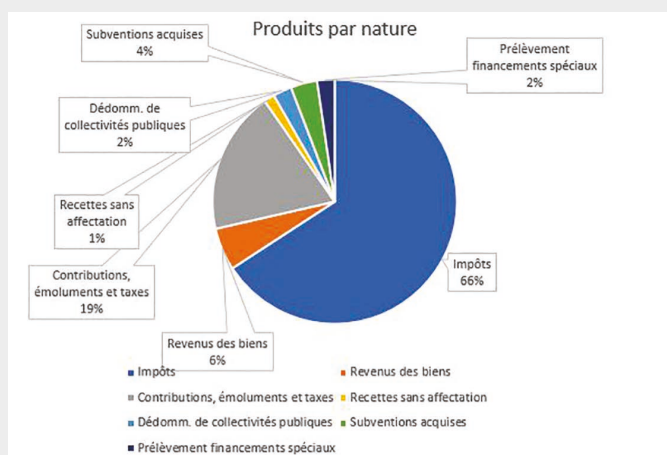


COMPTES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice comptable 2019 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 2'238'468,43. A noter la création d'une provision de CHF 1'130'000,00 en vue des mesures transitoires prévues par le Canton pour la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg et la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 604'806,25 suite à la vente de l'ancienne école de Montbrelloz.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2019 par nature.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	12'297'930.75	Impôts	32'422'976.40
Biens, services et marchandises	9'787'718.33	Revenus des biens	2'767'984.07
Intérêts passifs	751'339.30	Contributions, émoluments et taxes	9'307'067.98
Amortissements	3'585'469.94	Recettes sans affectation	683'496.50
Part. à des collectivités publiques	19'258'416.65	Dédomm. de collectivités publiques	1'216'624.55
Subventions accordées	980'034.95	Subventions acquises	1'724'396.66
Attribution financements spéciaux	366'968.58	Prélèvement financements spéciaux	1'143'800.77
Imputations internes	3'370'803.43	Imputations internes	3'370'803.43
Totaux	50'398'681.93	Total	52'637'150.36
Excédent de revenus	2'238'468.43		



OBLIGATION DE COTISER À L'AVS/AI/APG

QUI DOIT COTISER ?

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2020, ce sont les personnes actives nées en 2002 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20ème anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes. Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 992.00 de cotisations par année (double de la cotisation minimale).

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Impôts pour les jeunes

Nous rappelons aux jeunes gens ayant terminé leur formation en 2020, surtout ceux qui ont entrepris une carrière professionnelle, qu'il leur est vivement recommandé de contacter le Service des finances de la Commune et le Service cantonal des contributions afin de déterminer les acomptes d'impôt à payer. Cela évitera de devoir s'acquitter d'un important montant d'impôt en une seule fois lors de la taxation définitive. Cette information est également valable pour les jeunes gens de moins de 18 ans qui auraient déjà débuté une activité salariée.

Le Service des finances est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions 026 664 80 20 ou par mail à compta@estavayer.ch.



Discours du 1^{er} août à Estavayer-le-Lac

par M. Axel Catillaz,
président du Conseil général

L'organisation de la fête nationale a été quelque peu perturbée à cause des restrictions sanitaires dues au COVID-19. En effet, le Conseil communal a décidé d'annuler le traditionnel feu d'artifice afin de ne pas créer un trop grand rassemblement sur la plage communale. Néanmoins, les autorités ont tenu à maintenir cette manifestation en organisant une partie officielle sur la place de Moudon, sur inscription. Durant cette soirée, l'Harmonie de la Persévérance a joué quelques notes afin d'embellir cette soirée et M. Axel Catillaz, Président du Conseil général, a prononcé le discours du 1er août. Ce discours a été retransmis en direct sur Internet via le site de la Commune. Un grand merci à M. Catillaz et à la Persévérance pour leur prestation.

CONTRÔLE DES HABITANTS

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous rappelons à la population qu'il est nécessaire de présenter lors de vos passages à nos guichets une pièce d'identité lorsque vous effectuez des démarches administratives officielles. D'autre part, chaque personne majeure est invitée à effectuer personnellement de telles démarches ou alors à établir une procuration en faveur d'une personne majeure de son choix afin que cette dernière puisse les entreprendre à sa place. Une copie de la pièce d'identité de la personne requérante est nécessaire avec la procuration.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques. Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du Conseil général du 23 juin 2020

Cette séance a eu lieu à la Prillaz sous la présidence de M. Axel Catillaz, 58 Conseillers généraux présents

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2019 à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 521'000.00 TTC pour la participation communale au remplacement de l'installation Couple Chaleur Force (CCF) de la STEP de l'ERES à l'unanimité.
5. Octroyé une autorisation de dépense de CHF 260'000.00 pour différentes actions de relance économique et touristique suite au COVID-19 par 31 oui, 25 non et 2 abstentions.
6. Octroyé un crédit de CHF 370'000.00 TTC pour les études liées à la construction de trois terrains de foot au lieu-dit « La Maladeire » par 56 oui, 1 non et 1 abstention.
7. Divers.

Séance du Conseil général du 15 septembre 2020

Cette séance a eu lieu à la Prillaz sous la présidence de M. Axel Catillaz, 54 Conseillers généraux présents

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 253'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 85'000.00 TTC pour l'équipement du hameau « Les Pêles », village de Bussy, en système séparatif à l'unanimité, un Conseiller général s'étant récusé.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 75'350.00 TTC pour le remplacement d'un tracteur tondeuse – broyeur à l'unanimité.
6. Approuvé la révision des statuts de la Corporation forestière de l'Enclave d'Estavayer le Lac à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 31'500.00 TTC pour les travaux d'aménagement, de mise en conformité de la cage d'escalier et des sorties de secours, pour l'immeuble des Bastians 1, suite à l'installation provisoire du Centre de jeunes au 1er étage par 51 oui et 3 non.
8. Divers : suite à une intervention faite lors de la séance du Conseil général du 23 juin par M. Jean Michel Bondallaz, Conseiller général, un vote d'intention portant sur le maintien des chalets construits dans la réserve de la Grande Carrière et menacés de démolition par le nouveau Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive Sud du lac de Neuchâtel a lieu, dont le résultat est 47 oui, 1 non et 6 abstentions.

Les prochaines séances auront lieu les 18 novembre et 15 décembre 2020.

Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.

Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



TOM BISE Parti libéral radical (PLR)

Né à Estavayer-le-Lac en 1994, j'ai un grand frère et une grande sœur, Simon et Margaux. J'ai un poste de réviseur-comptable au sein d'une fiduciaire à Lausanne. Étant toujours aux études dans le domaine de l'économie, je travaille actuellement à mi-temps. Durant mon temps libre, je pratique du ski nautique, de la voile, du skater-hockey et du ski alpin.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Plusieurs membres de ma famille ont siégé au Conseil général de l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac et m'ont donné goût à la politique locale. En tant que membre du Conseil général, je participe au développement de la Commune d'Estavayer. Je compte soutenir et participer aux projets innovants pour la Commune.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une fondue - Un dauphin - Sapiens : une brève histoire de l'humanité - Impatient et ambitieux.



ELODIE CALAIS Groupe Murist - Vuissens

Née à Pontarlier, j'ai démarré ma vie professionnelle en Suisse en 1998 dans le domaine culturel. En 2008, j'ai choisi de renoncer à mon travail de chargée de communication au théâtre Nui-thonie pour élever nos 3 enfants, et produire nos besoins alimentaires. Je pratique l'apiculture et me suis formée à la permaculture et à la gouvernance partagée. Je suis aussi active dans l'association Demain la Broye et le Repair Café de Payerne.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

« Montrer l'exemple n'est pas la meilleure manière de convaincre, c'est la seule » disait Gandhi. Comment passer de l'échelon individuel à l'échelon communal? En 2019, l'année suivant ma naturalisation, j'ai rejoint le Conseil Général dans lequel j'ai à cœur de voir essaimer des projets qui respectent le vivant et améliorent le vivre ensemble.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une salade de tomates du jardin et mozzarella maison, l'abeille, « Une autre fin du monde est possible » de Pablo Servigne, têtue et curieuse.



DOMINIQUE CHASSOT Groupe Bussy - Morens - Ruyres-les-Prés (BMR)

J'ai passé mon enfance à Noréaz. Je suis marié à Anne, originaire de Morens, village dans lequel nous habitons depuis 1999. J'ai trois fils de 19, 13 et 11 ans. Je travaille dans le domaine des assurances. Mon temps libre est consacré à ma famille, au sport en général et à la moto.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Après 10 ans de Conseil communal à Morens, je voulais participer à la construction de notre nouvelle commune. Je ne me présenterai pas aux élections du printemps prochain. Je serais heureux qu'un(e) plus jeune de mon village puisse prendre le relais.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Poulet au panier - Un aigle - Le Pont des Espions - Pointilleux et autonome.

NICOLAS GIACOMOTTI Groupe indépendant

Né en 1990 à Estavayer-le-Lac, originaire de Forel, j'ai passé, après ma scolarité, 5 enrichissantes années en Suisse allemande. A mon retour, parallèlement à mon emploi dans l'entreprise familiale, j'ai obtenu un Bachelor d'économiste d'entreprise. Les vertus familiales ont toujours été très importantes pour moi et je me considère chanceux de pouvoir partager mon quotidien professionnel avec ma famille. Le sport occupe une place importante de mon temps libre.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Chaque décision prise par les pouvoirs politiques a un impact sur notre merveilleuse région. Il est pour ma part important de comprendre les choix et surtout d'y participer.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Les filets de perches - Un lion - Miracle on Ice - Impulsif et sociable.





Littering

par M. Prope, Alexandre Humair

Vous avez dit ... « Virus »

Depuis quelques mois, nos habitudes sont chamboulées par un virus microscopique. Il est un autre virus, plus volumineux celui-là, véritable fléau de notre hyperconsommation, de nos vies trépidantes, gavées d'obsolescence programmée, de soif de nouveautés, parsemées d'un manque manifeste de volonté et teintées d'indifférence ou d'insouciance. Nous parlons ici du « littering », anglicisme de déchets sauvages. La Loi sur la gestion des déchets (LGD) indique dans son art. 36a :

Littering: « Quiconque abandonne, intentionnellement ou par négligence, ou jette dans des espaces publics ou à leurs abords des petites quantités de déchets tels que des emballages – y compris les bouteilles, les canettes et les sachets en plastique –, des restes de repas, des chewing-gums, des papiers ou des mégots de cigarettes, sans utiliser les installations prévues à cet effet (art. 12 al. 2), est passible d'une amende d'ordre. Demeurent réservées les dispositions en matière d'abandon de déchets contenues dans la législation spéciale. »

Le remède est finalement très simple. Il n'y a pas besoin de masque ou de distanciation sociale, bien au contraire, ce traitement rapproche les citoyens, les gens, les cultures. Voici donc la prescription et l'ordonnance pour en guérir :

- Respecter des autres, mais aussi soi-même;
- Assumer ses déchets et les déposer aux endroits autorisés, prévus à cet effet;
- Trier ses déchets;
- Acheminer les déchets recyclables en déchetterie;
- Produire moins de déchets.

Ne vous y trompez pas ! En abandonnant vos déchets dans la nature, les rues, ou tout autre endroit non prévu expressément à cet effet, vous contribuez à l'augmentation des coûts, impôts et autres taxes dédiées car, au bout du compte, ces déchets sauvages vont coûter bien plus cher que si vous les aviez déposés au bon endroit.

Plus clairement :

- STOP à l'abandon de déchets dans les rues et dans la nature;
- STOP au remplissage de poubelles publiques avec les déchets ménagers;
- STOP à vouloir faire de fausses économies, en trichant avec les containers enterrés.

Pour la phase de prévention, vous allez prochainement voir fleurir des affiches de la campagne « **Pas besoin d'être un-e champion-ne pour éliminer correctement ses déchets...** », lancée par le Service de l'Environnement du Canton de Fribourg, et qui a dû être décalée dans le temps, en raison de l'affichage lié à la pandémie. Les affiches sont illustrées de quatre sportifs fribourgeois s'engageant dans la lutte contre les déchets sauvages. Marielle Giroud d'Elfic Fribourg Basket, Natan Jurkovitz du Fribourg Olympic Basket, Kristel Marbach du TS Volley Düdingen et Julien Sprunger du HC Fribourg-Gottéron nous rappellent qu'il n'est pas nécessaire d'être un-e champion-ne pour éliminer correctement ses déchets et ne pas les jeter ou les abandonner dans les espaces publics.

L'abandon de déchets sauvages, c'est quelque 200 millions de francs par an en Suisse. Pour plus d'informations : www.fr.ch/daec/sen/actualites/

Quant aux récalcitrants et contestataires, des mesures plus contraignantes seront appliquées par des amendes qui peuvent être conséquentes.

Pour terminer sur une note positive et enthousiaste, remercions ici toutes celles et ceux qui ont les bons gestes, qui collectent des déchets abandonnés dans la nature, dans les rues, qui reprennent les gens au mauvais comportement, au Service de l'édilité et aux cantonniers qui, tous les jours, œuvrent pour le bien-être de la collectivité et des citoyens.

Elimination des déchets spéciaux des ménages

Entre octobre 2020 et novembre 2021, le Service de l'Environnement du Canton de Fribourg organise un essai pilote pour permettre la collecte des déchets spéciaux des ménages en toute sécurité et ainsi garantir une élimination conforme à la législation environnementale.

Qu'est-ce qu'un déchet spécial et comment doit-il être éliminé ?

Les déchets spéciaux sont des déchets qui, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et des dangers qu'ils présentent pour l'homme et l'environnement, doivent être éliminés séparément. En aucun cas, ils ne peuvent être jetés à la poubelle dans les toilettes. Beaucoup de ces déchets sont également des marchandises dangereuses et sont donc soumis à des réglementations particulières en matière de transport. La liste de déchets spéciaux des ménages repris dans les collectes mobiles se trouvent sur le site de l'Etat de Fribourg.

En résumé, des connaissances spécifiques sont nécessaires à la prise en charge conforme des déchets spéciaux.

Où ramener les déchets spéciaux des ménages ?

En priorité vers les lieux d'achat :

- L'établissement de vente est tenu de reprendre des utilisateurs non professionnels, en vue de leur élimination correcte, les substances et les préparations dangereuses. Les petites quantités sont reprises gratuitement.
- Les pharmacies et les drogueries participent à la collecte et à l'élimination dans les règles de l'art des produits thérapeutiques périmés ou altérés.

Lieu de l'essai pilote de collecte mobile pour la Commune d'Estavayer :

Edilité (ancienne déchetterie) - Route de Lully 64 - 1470 Lully FR

Les 14 novembre 2020, 26 juin 2021, 13 novembre 2021 de 9h30 à 11h30

Lors des collectes mobiles, des spécialistes sont à disposition pour réceptionner les déchets spéciaux des ménages, aux conditions suivantes :

- Seules les personnes privées peuvent remettre des déchets spéciaux issus de leur ménage.
- La quantité maximale admise est de 20 kg/personne.
- La reprise des déchets spéciaux ménagers est gratuite.
- Aucun déchet provenant de l'industrie ou de l'artisanat n'est accepté, ceux-ci doivent être éliminés directement par leur détenteur auprès d'une entreprise d'élimination autorisée.
- Pour des raisons de sécurité, les déchets doivent demeurer, dans la mesure du possible, dans les emballages d'origine.
- Les tubes fluorescents, batteries, extincteurs et bonbonnes de gaz ne sont pas repris dans les collectes mobiles.
- Il est aussi possible de remettre les déchets spéciaux des ménages à une entreprise d'élimination (centre de tri privé) ou dans la déchetterie de votre commune si elle reprend ce type de déchets.

Récupération RG SA -La Guérite 31- 1541 Sévaz - +41 26 663 95 95

Vandalisme

WC du Vucheret

Un vendredi de fin juillet, la quiétude qui régnait dans nos ruelles fut interrompue par les sirènes de nos véhicules du Service du feu. Les WC du Vucheret sont en feu.

Une intervention peut être minime pour nos pompiers, mais une fois le foyer éteint, le bilan est là ; outre les travaux de nettoyage et de réparation que tout cela va engendrer, il s'agit à nouveau d'un acte gratuit, d'un acte de vandalisme qui a pour seul et unique but de détruire. Triste constat que de voir que de telles déprédations continuent à avoir lieu dans notre jolie cité.

La cible était, cette fois-ci, les WC du Vucheret. Mais chaque semaine, les employés communaux sont amenés à réparer ici une poignée de porte, là un porte-papier WC arraché ou encore une poubelle incendiée, sans parler des nombreux détritiques abandonnés dans ces lieux publics. Tous ces actes ont un coût pour la collectivité.

Nous souhaitons rappeler à chacun d'entre vous que ces WC ont une utilité publique pour vous citoyens, mais également pour les touristes et autres visiteurs de passage. Il serait dommage d'en arriver à devoir les fermer, en raison de dommages causés par une frange de la population peu respectueuse du domaine public et peu soucieuse du bien-être de la communauté.

Dans le cas présent des WC du Vucheret, une enquête est en cours afin de trouver le ou les auteur/s de ces actes illicites.

Si vous deviez être témoin d'un acte de vandalisme ou d'atteinte au domaine public, nous vous invitons à le signaler immédiatement en composant le 117 ou à l'administration communale à l'adresse commune@estavayer.ch

SERVICE DES EAUX

BORNES HYDRANTES

Le Secteur de l'eau potable informe la population que dans le courant de l'automne, des annotations officielles rappelant l'interdiction de l'utilisation des bornes hydrantes seront posées sur ces dernières.

Ces éléments importants du réseau d'eau potable, indispensables notamment à la lutte contre les incendies, ne sont pas à la disposition du public. Tout usage non autorisé est par conséquent interdit et sera le cas échéant réprimé.

Jean-Marc Joye, Chef de secteur





SPORTS-LOISIRS

DU BONHEUR POUR LES ENFANTS !

Une fin d'année scolaire perturbée, beaucoup de questions, un gros travail d'organisation et enfin 3 magnifiques semaines de Sports-Loisirs ont permis de débiter l'été en beauté. Lors de la mise en œuvre de Sports-Loisirs, la Commune et tous les partenaires de cet événement ont travaillé main dans la main pour pouvoir offrir une nouvelle édition pleine d'activités sportives et culturelles, remplie de rires, de sourires et de découvertes aux enfants de 7 à 14 ans.

Les enfants ont pu s'essayer à l'aviron, transpirer au bubble football et s'envoler sur les trampolines du Jumpark d'Yverdon. C'est avec un trajet en bateau pour relier Yverdon à Estavayer que l'édition 2020 s'est achevée sans encombre le 24 juillet dernier.

Rentrée scolaire 2020-2021

Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire actuelle, la rentrée scolaire des classes s'est déroulée dans les meilleures conditions possible le 27 août dernier. Elèves et enseignants étaient heureux de se retrouver dans leurs classes respectives. Ci-dessous les effectifs à la rentrée scolaire 2020-2021. L'évolution est stable.

	1H-2H	3H à 8H
ZONE 1 Estavayer-le-Lac		
Nombre de classes	7	19
Nombre d'élèves	149	395
ZONE 2 Bussy, Morens, Vernay, Rueyres-les-Prés et Sévaz		
Nombre de classes	3	10
Nombre d'élèves	65	172
ZONE 3 Murist et Vuissens		
Nombre de classes	2	4
Nombre d'élèves	36	79

896 ELEVES (+1 élève)

45 CLASSES (-1 classe)

À PIED À L'ÉCOLE

RENTREE SCOLAIRE ET SECURITE ROUTIERE

La rentrée scolaire a eu lieu le 27 août dernier et nous tenons à rappeler quelques règles élémentaires de sécurité :

- Renoncer le plus possible à amener votre enfant à l'école en voiture;
- Respecter impérativement la signalisation mise en place;
- Ne pas se parquer hors des cases prévues;
- Céder toujours la priorité aux piétons et au bus scolaire.

Une autre solution consiste à mettre en place un pédibus dont le concept simplifie la vie des parents ! Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école, à renforcer leur autonomie et à les amener ensuite à se déplacer seuls, à pied, en toute sécurité. Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins. Plus d'informations sur <http://www.pedibus.ch>

Coordinatrice Pedibus Fribourg
Lyane Wieland
Impasse des Saules 19, 1724 Le Mouret
Tel: 076 430 05 58
E-mail: fribourg@pedibus.ch
Lundi – mardi – jeudi et vendredi
de 8h00 à 11h45 et de 13h15 à 15h00





Camp de ski entre le 11 janvier et le 12 février 2021

COVID-19 ADAPTATION DES CAMPS DE SKI

L'arrivée de l'automne donne le coup d'envoi à la saison d'hiver. Si les skis peuvent rester au garage encore quelque temps, les préparatifs pour les camps de ski du cercle scolaire d'Estavayer-Sévoz vont bon train.

L'année scolaire 2020-2021 ne fera pas exception à la règle. Les classes d'école primaire du cercle scolaire d'Estavayer-Sévoz auront une fois de plus la chance de retrouver les montagnes enneigées de nos Préalpes fribourgeoises pour certains, et pour d'autres les hauts sommets valaisans du 11 janvier au 12 février 2021.

Bénévoles, moniteurs ou aide cuisine - adaptation en raison du Covid-19

Le concept de protection pour l'enseignement obligatoire de 1H-11H du «Covid-19» de la DICS, sorti au mois d'août, nous oblige à repenser l'organisation de nos camps de ski. En effet, il n'est plus possible d'accueillir dans nos chalets un grand nombre de bénévoles tout en respectant les distances sanitaires imposées durant les repas, les moments conviviaux et les nuits. Nous réfléchissons actuellement à des alternatives qui limitent au maximum le nombre d'adultes.

La Direction d'école est dans l'obligation de renoncer, à contrecœur, à l'engagement de bénévoles et espère un retour à la normale le plus rapidement possible. Nous vous remercions de votre précieux engagement et espérons vous revoir en 2022 sur les pistes ou en cuisine.

Merci de votre compréhension et à bientôt.



RESSOURCES HUMAINES

Nouveau sportif à la Commune !



Afin de compenser la diminution du taux d'occupation de l'équipe déjà en place du Secteur des sports, **Jonas Magne** est venu compléter les rangs depuis le 1er août 2020 à un taux de 40%.

Âgé de 28 ans, M. Magne est passionné de cyclisme et de montagne, il a suivi le cursus des sciences du sport et de la motricité à l'Université de Fribourg puis à la Haute École de Sport de Macolin.

Il a auparavant travaillé au bureau du sport d'élite au centre sportif de Tenero et travaillera en parallèle à sa fonction d'enseignant de sport à la Commune d'Estavayer comme entraîneur de ski alpin auprès de la Zentralschweizer Schneesport Verband.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

THÉÂTRE DE LA PRILLAZ SAISON 2020-2021

La Commission communale du théâtre de la Prillaz vous présente une saison basée principalement sur la comédie.

Vous pouvez choisir vos places, commander, payer et imprimer vos billets directement en ligne sur estavayer.ch/theatre-prillaz.

Les pièces qui seraient annulées vous seront remboursées. Nous en profitons pour remercier le geste de nombreux spectateurs lors de l'interruption de la saison passée.



<h3>CIEL MA BELLE-MÈRE</h3> <p>COMÉDIE durée 1h20</p> <p>Quand le fiancé, amoureux fou d'une jeune et belle blonde, épouse sa future belle-mère à l'insu de son plein gré à cause d'un employé de mairie aviné et que le premier mari de celle-ci, pêcheur de Morue, disparu en mer, refait surface accompagnée d'un phoque... Le malheur des uns fait le bonheur des autres !</p> <p>Un couple à trois désopilant, dans un Feydeau méconnu, joyeux et délirant. Un boulevard antimorosité interprété par sept comédiens et un phoque !</p> <p>Une comédie de Georges Feydeau Adaptation de Emmanuelle Hamett Mise en scène de Luq Hamett Avec David Martin, Gwénola de Luze, Nadège Lacroix, Luq Hamett, Jean-Marie l'homme, Thomas Vernant, Sylvain Katan, Eric Massot</p> <p>Le mot de la commission: « Un bon moment de détente et de rires. Tout scénariste admirablement bien et les acteurs sont excellents ! »</p> <p>Jeudi 05 novembre 2020 à 20h.</p>	<h3>MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE</h3> <p>COMÉDIE ROMANTIQUE durée 1h30</p> <p>Un homme, une femme, mariés chacun de leur côté, qui tombent amoureux l'un de l'autre. Sans rien changer à leurs vies maritales respectives, ils décident de se rencontrer une fois par an pendant 24 heures pour vivre leur passion. Une pièce où se mêlent fantaisie, rires, émotions, tendresse et folie. Le couple va évoluer, mûrir, vieillir en même temps que le monde qui les entoure. De surprises en rebondissements, ils ne cesseront jamais de vivre passionnément leur grande histoire d'amour.</p> <p>« Même heure l'année prochaine » est considérée comme la comédie romantique et sentimentale la plus jouée à travers le monde, dans plus de 8 traductions !</p> <p>Une comédie de Bernard Slade Adaptation de Gersende et Francis Perrin Mise en scène de Francis Perrin Avec Francis Perrin et Gersende Perrin</p> <p>Le mot de la commission: « Une comédie américaine à succès, drôle et étonnante ! »</p> <p>Jeudi 12 novembre 2020 à 20h.</p>	<h3>FROU-FROU LES BAINS</h3> <p>COMÉDIE MUSICALE durée 1h30</p> <p>Cure de rire et thérapie musicale garanties : c'est à Frou-Frou les Bains que ça se passe ! L'action se situe dans un établissement thermal le jour de l'ouverture de la saison, et voilà les curistes qui débarquent, mais catastrophe, plus d'eau ! Qui-proquo, amours contrariés, employés gaffeurs, chansons entonnées pour un oui ou pour un non, cascade de maladroites finissent dans un imbroglio délirant. Une valse de personnages savoureux tourbillonnent, des situations cocasses défilent, des trouvailles jaillissent sous tous les mots !</p> <p>Une comédie de Patrick Haudecoeur Avec Patrick Haudecoeur, Urbain Cancelier, Isabelle Spade, Jean-Pierre Malignon, Isabelle Tanakil, Guillaume Laffly, Edouard Prelet, Agnès Pat', Patricia Grolle, Vincent Prezioso, Robert Maniere, Eric Bouvella goire, Vincent Prezioso, Robert Maniere, Eric Bouvella goire, Musiques originales Patrick Haudecoeur, Vincent Prezioso et Isabelle Spade</p> <p>Le mot de la commission: « C'est vraiment un spectacle complet, une cure de rire et de détente qui fait du bien ! »</p> <p>Mercredi 25 novembre 2020 à 20h.</p>	<h3>PLUS HAUT QUE LE CIEL</h3> <p>COMÉDIE HISTORIQUE durée 1h20</p> <p>Une comédie historique qui raconte avec humour et fantaisie la construction d'un rêve. 1884, Paris. Deux ingénieurs présentent un étrange projet à l'assistant de Gustave Eiffel. Aberrante, incompréhensible, inutile, la tour qu'ils proposent de bâtir est immédiatement refusée, M. Eiffel n'a pas le temps.</p> <p>Mais il est difficile de balayer d'un geste l'idée du siècle, surtout quand au même instant Claire Eiffel cherche l'étincelle qui redonnera à son père le goût du rêve, de l'aventure et de l'exploit !</p> <p>Une pièce de Florence Lefebvre, Julien Lefebvre Mise en scène de Jean-Laurent Silvi Avec Axel Blind, Jean Franco, Frédéric Imberty, Nicolas le Guen, Thomas Ronzeau, Margaux Van den Plas, Héloïse Wagner</p> <p>Le mot de la commission: « Une pièce absolument fabuleuse, tout en humour, tendresse et poésie ! On a l'impression d'être dans l'histoire grâce aux vidéos projetés qui nous permettent de suivre l'évolution de la construction de l'édifice. »</p> <p>Jeudi 17 décembre 2020 à 20h.</p>	<h3>A CAUSE DES GARÇONS</h3> <p>COMÉDIE durée 1h10</p> <p>C'est le grand jour pour Valentine, elle doit se marier avec Thomas. Mais, ce dernier la planté en retard à venir... Heureusement pour Valentine, Elodie et Elsa, ses deux meilleures amies sont là pour la rassurer. C'est l'occasion pour les trois copines de rire des mecs, du mariage, et ex... Bref, de la vie quoi !</p> <p>Mais, au fait ? Et si Thomas avait une (très) bonne raison de ne pas venir à la cérémonie...</p> <p>Une comédie de Guilhem Connac et Benoît Laban Mise en scène de Christophe Segura Avec Laurence Facelina, Caroline Frossard et Julien Marcelat</p> <p>Le mot de la commission: « On se croirait vraiment au milieu de sa bande de copines tant les répliques fusent naturellement le langage d'aujourd'hui. Le ton est juste, c'est vraiment très drôle ! »</p> <p>Jeudi 21 janvier 2021 à 20h.</p>
--	--	--	---	--

Programme de « l'azimut »

PROGRAMMATION D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2020
Réservations: www.l-azimut.ch

Samedi 3 octobre - 20h45
JOSE BARRENSE DIAS / Musique brésilienne

Vendredi 09 et samedi 10 octobre - 20h30
JEREMY CRAUSAZ / « Jeremy Crausaz ne veut pas grandir 2.0 » - Humour

Dimanche 11 octobre - 17h
L'OPÉRA À BRETelles / Concert

Jeudi 29 octobre - 20h
PABLO DELPEDRO / Conférence

Samedi 14 novembre - 20h45
IAMTHEMORNING / Musique de chambre et rock progressif

Samedi 21 novembre - 20h30
PIERRIC TENTHOREY / « One-man magic show » - Humour-magie

Samedi 28 novembre - 20h45
PASCAL AUBERSON / Chanson

Samedi 05 décembre - 21h
WHITE DUNE / Funk-Soul-Disco

Vendredi 11 décembre - 20h45
VIKA YERMOLYeva (VKGOESWILD) / Rock piano covers

On se réjouit de vous accueillir à l'azimut !

Salle de spectacle gérée par «Culturazimut», formé de L'Aire libre, L'Anecdote, Classic'azimut (nouveau), Conférence 360°, La Scène juniors et Mégaphone. Avenue de la Gare à Estavayer-le-Lac

Culturazimut fera le nécessaire pour vous offrir de la culture, du divertissement, de l'information autant que possible et ceci en adéquation avec les recommandations de l'OFSP, du Canton et de la Commune.

Réservations en ligne fortement recommandées en raison de la traçabilité obligatoire et afin d'éviter des files d'attente à l'entrée. S'il reste des places, il sera toujours possible de venir sans réservation et de s'inscrire sur place. Réservations sur le site internet www.l-azimut.ch ou par le biais de l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac.

Cette période particulière demande à chacun de s'adapter pour continuer à proposer des spectacles. A cet effet, un plan sanitaire a été élaboré afin de vous permettre de profiter des pièces en toute sécurité et de la manière la plus confortable possible en adéquation avec les recommandations de l'OFSP, du Canton et de la Commune. Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants pour votre compréhension et votre souplesse durant cette saison où les règles risquent de changer. Les nouvelles mesures seront indiquées au fur et à mesure sur notre site internet.

+ d'informations sur www.estavayer.ch/theatre-prillaz

<h3>J'AI ENVIE DE TOI</h3> <p>COMÉDIE durée 1h30</p>  <p>Il vous est sûrement arrivé de vous tromper de destinataire en envoyant un texto... Ce soir, Guillaume pense adresser «J'ai envie de toi» à Julie, sa nouvelle conquête, mais le texto part par erreur à Christelle, son ex !!! La soirée bien mal partie, dérape définitivement quand son voisin s'invite chez lui après avoir abattu la cloison qui sépare leurs deux appartements...</p> <p>Une comédie de boulevard percutante et très actuelle, qui parle à toutes les générations. Sébastien Castro s'appuie sur des personnages touchants et des situations loufoques mais réalistes pour aborder des thèmes contemporains.</p> <p>Une comédie de Sébastien Castro Mise en scène de José Paul Avec Sébastien Castro, Maud Le Guénédal, Guillaume Clérico, Anne-Sophie Germanoz, Astrid Roos, Alexandre Jérôme</p> <p>Le mot de la commission: « Un fou rire du début à la fin. Les acteurs sont tous parfaits ! »</p> <p>Mardi 09 février 2021 à 20h.</p>	<h3>DIX ANS APRES</h3> <p>COMÉDIE durée 1h25</p>  <p>Yves, écrivain, invite pour dîner l'un de ses vieux amis, Pierre, assureur, qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Cette soirée de retrouvailles, pour laquelle Nathalie a œuvré en cuisine, est un moment assez stressant, tant pour les deux hôtes que pour l'invité.</p> <p>Faut-il présenter son meilleur ami à la femme qu'on aime ? Les gens pauvres s'aiment-ils plus longtemps que les riches ? Peut-on choisir son successeur quand on quitte sa femme ? Un écrivain est-il forcément plus drôle qu'un assureur ? Faut-il rompre avant ou après le dessert ? À toutes ces questions, Mélanie Page, Bruno Solo et Julien Boisselier apportent une réponse.</p> <p>Une comédie de David Foerkinos Mise en scène de Nicolas Briançon Avec Bruno Solo, Mélanie Page et Julien Boisselier</p> <p>Le mot de la commission: «Toute la mécanique subtile de la pièce fonctionne sur ce que l'on découvre au fur et à mesure et qui nous entraîne de surprises en surprises. Irrésistiblement drôle ! »</p> <p>Judi 25 février 2021 à 20h.</p>	<h3>INTRA MUROS</h3> <p>THÉÂTRE CONTEMPORAIN durée 1h40</p>  <p>Richard franchit pour la première fois les portes d'une prison centrale, afin d'y dispenser un atelier-théâtre. Le metteur en scène s'attend à une forte affluence, mais seuls deux détenus se déplacent pour ce cours encadré par une assistante sociale et une comédienne. Les situations déplacent pour ce cours encadré par une assistante sociale et une comédienne. Les situations s'enchaînent et l'on ne reste pas une seconde enfermé entre ces murs-là. Le spectateur se laisse embarquer, envouté du début à la fin.</p> <p>Après l'immense succès de ses précédentes pièces, Alexis Michalik arrive encore à nous étonner avec un récit drôle et palpitant et des personnages attachants aux destins qui s'entremêlent.</p> <p>Écriture et mise en scène Alexis Michalik Avec Jeanne Arène, Bernard Blancan, Paul Janseon et Foycal Safi Musicien : Raphaël Charpentier</p> <p>Le mot de la commission: « Originalité, humour et rythme, pour un moment qui restera dans vos esprits ! »</p> <p>Mercredi 10 mars 2021 à 20h.</p>	<h3>DONNANT-DONNANT</h3> <p>COMÉDIE durée 1h30</p>  <p>Romain, comédien raté, et Lucie n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Pour sortir la tête de l'eau, ils invitent à dîner son ami Bastien, qui a brillamment réussi, pour lui demander du travail.</p> <p>Seulement voilà, ce dernier et sa femme Isabelle, ont également en tête une requête... très personnelle : demander à Romain d'être le père de leur futur enfant, car Bastien est stérile.</p> <p>Romain et Lucie sont pris de court. Qu'est-ce qu'on fait ? On accepte ? On refuse ? Donnant donnant ?...</p> <p>Une comédie de Fred Proust Mise en scène de Anne Bouvier Avec Marie Fugain, David Brécourt, Juliette Meynicot et Vincent Primault</p> <p>Le mot de la commission: « Une comédie à la fois moderne et originale, qui met à l'épreuve l'âme humaine avec humour et tendresse. »</p> <p>Mercredi 24 mars 2021 à 20h.</p>	<h3>QUELLE FAMILLE !</h3> <p>COMÉDIE durée 1h40</p>  <p>A chaque fois qu'un petit différend l'oppose à son mari, Denise se réfugie chez sa fille Michèle. Mais les petits différends sont de plus en plus fréquents et cette fois, quand Denise entre pour la énième fois chez Michèle, la situation est beaucoup plus grave. Elle lui annonce son intention de divorcer après quarante ans de mariage ! Michèle est effondrée et ne va plus cesser de l'être lorsque son grand-père tout juste débarqué de la Nièvre, déclare lui aussi vouloir se séparer de sa femme ! Alors, quand sa fille Annie et son gendre Franck rentrent de voyage de nocces avec la même intention, la situation va singulièrement se compliquer, entraînant un immense déballage de linge sale, en famille...</p> <p>Une comédie de Francis Joffo Mis en scène par Xavier Viton Avec Jean-Pierre Castaldi, Armelle, Claire Conty, Juliette Lagnier, Didier Claveau, Simon Jeannin et Xavier Vito</p> <p>Le mot de la commission: « Des jeux de mots menés énergiquement par un casting de rêve. Du pur plaisir ! »</p> <p>Judi 08 avril 2021 à 20h.</p>
---	--	---	---	---

CRC PRODUCTION

Jeremy CRAUSAZ

ne veut pas grandir



SSS ROBERTO RICCARDO

COLLABORATION ARTISTIQUE: JEREMY VAILLOT





“ BOUGE-TOI ”

à l'Amarante, les vendredis de 16h à 17h30



Animation jeunesse

Réouverture du Centre de jeunes

Pour une rentrée, c'est une rentrée ! L'Animation Jeunesse a pu poser ses cartons, qu'elle trimbalait depuis de longs mois, dans un nouveau Centre de Jeunes !

Nous nous sommes installés dans l'appartement du 1er étage à la Place des Bastians 1 (au rond-point en face de la Poste.) Pour nous trouver, prenez les escaliers ! Un nouveau Centre mais aussi de nouvelles mesures sanitaires, vous trouverez plus d'infos sur notre site www.cjesta.com.

Nous avons accueilli dans notre équipe une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Delphine Rapin qui supervise les activités de l'Animation Jeunesse et d'Estasympa en tant que Cheffe de secteur. Mais vous la retrouverez également dans l'équipe accompagnée de Laurence, Lydie, Véronique, Pedro, Yoshi et Merlin.

Bien que nous soyons déjà une jolie équipe, nous sommes à la recherche de nouvelles aides en animation. Il s'agit d'un travail rémunéré qui s'adresse aux jeunes dès 18 ans. Les horaires se situent essentiellement le vendredi, pour les heures de sport et d'accueil au Centre. L'annonce se trouve sur le site de la Commune d'Estavayer (www.estavayer.ch).

Pour cette rentrée, en plus d'un nouveau Centre, nous proposons des activités telles que cuisine, bricolage, peinture, billard ou baby-foot (voir le programme complet sur le site www.cjesta.com). Attention toutefois, les activités programmées les week-ends se font sur inscription.

Les jours et heures d'ouvertures restent les mêmes !

- Mercredi de 14h à 16h pour les 7-8H;
 - Mercredi de 16h à 17h30 pour les 7-8H et CO;
 - Jeudi de 15h30 à 17h30 pour 7-8H et CO;
 - Vendredi de 18h à 22h dès la fin du CO.
- Et le vendredi c'est aussi le moment où l'Animation propose son heure sportive à l'Amarante avec l'activité «Bouge-toi» de 16h à 17h30, dès la 7H.



Entrée du Centre de Jeune



Estasympa

PANIER SYMPA



Au travers de notre action « panier sympa », vous êtes invités à aller à la rencontre de nos producteurs locaux et à les soutenir également. Vous pourrez par la suite directement aller chez eux.

Une fois par mois, nos ados-livreurs déposeront chez vous des produits de la Commune d'Estavayer en lien avec la saison ; vous pourrez déguster des légumes, des fromages, différents pains, du miel, des confitures, des sucreries et encore d'autres belles surprises. Notre premier panier aura pour thème la Bénichon ! www.paniersympa.weebly.com pour plus de détails.

En attendant, prenez soin de vous !



LA FÊTE DES VOISINS

Estasympa

Réussir sa Fête des voisins

Le but d'organiser une fête des voisins est de créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et accroître la solidarité. La Fête des voisins est un rendez-vous qui facilite les contacts et favorise le lien social.

Réussir une fête des voisins n'est pas chose facile, l'organisation et la préparation demandent beaucoup d'énergie, pour un résultat parfois très décevant. Il n'y a pas de recette miracle pour amener les voisins à se rencontrer lors d'une fête, mais voici quelques conseils et idées pour donner à la fête davantage de chance de réussir. Ce sont parfois les détails qui vont faire que la fête sera un succès !

L'application de ces conseils dépend des relations de voisinage déjà établies !

- Parlez-en avec vos voisins, ne partez pas seul dans l'organisation.
- Pour une première fête, visez quelque chose de simple, comme un barbecue ou pique-nique.
- Répartissez-vous les tâches.
- Prévoyez le matériel nécessaire : pour une fête réussie, faites la liste du matériel requis. N'hésitez pas à utiliser la liste que nous vous proposons.
- Informez vos voisins, Estasympa peut aussi vous aider.
- Organisez la fête en compagnie des enfants, ils seront les plus motivés à y participer.
- Prévoyez une solution de repli si le temps est trop mauvais.
- Allouez un petit budget à la décoration.
- En tant qu'organisateur, faites l'effort de rencontrer tous les voisins.

Quelques idées pour une fête des voisins réussie !

- Avoir un annuaire des voisins. Vous pouvez même y ajouter des photos et constituer ainsi un trombinoscope que tout le monde pourra consulter.
- Il peut être intéressant de faire appel à des producteurs locaux pour vos achats de nourriture, surtout si certains producteurs vivent dans votre voisinage.
- Permettez aux voisins de laisser des petites annonces pour des services (baby-sitting, cours à domicile, ménage, etc.) durant la fête, ces annonces pourront par la suite être affichées dans un endroit précis pour perpétuer les services entre voisins.
- Fixez une heure pour prendre une photo de voisinage durant la fête, ce petit événement amènera peut-être des voisins à venir pour la photo. Dans la même logique, prenez une photo de tous les enfants du voisinage à la même heure.

LE REPAS DE LA FÊTE

Proposez un buffet collectif, où chacun amène salades, charcuterie, fromage ou dessert. Il convient de prévoir à l'avance qui amènera quoi, pour que tout le monde soit satisfait.

Idées originales

- Des plats multiculturels, chaque voisin amène un plat traditionnel de son pays ou de sa région.
- Un pique-nique sur l'herbe, idéal quand la fête se déroule dans un parc, attention cependant à éviter la constitution de petits groupes.
- Le brunch, idéal si la fête se déroule en fin de matinée, mais il faudra prévoir de quoi griller la viande et faire cuire les œufs !
- Le repas itinérant, qui se déroule dans plusieurs appartements ou maisons à la suite. L'apéro chez l'un, puis l'entrée chez un autre, jusqu'au dessert, afin de sympathiser avec ses voisins chez eux.

LES ANIMATIONS

Les enfants seront assez faciles à satisfaire, c'est cependant plus difficile pour les adultes.

- Jeux d'extérieurs pour petits et grands : matchs de foot ou de basket, pétanque, cerceaux, etc.
- Dessiner sur la route avec des craies de couleur, ou dessiner à la gouache sur une grande banderole la vie du quartier.
- Mettre à disposition plusieurs jeux de société qui permettront à tous de jouer librement durant la fête.
- Chasse au trésor : cachez préalablement avec les adolescents des sucreries dans le voisinage, puis organisez une chasse aux trésors, les ados se chargeront de l'encadrement.



Seniors

Réunions du 3^e âge - annulation

Afin de limiter les risques d'infection liés au Coronavirus, les animatrices Mmes Bocion et Berger, d'entente avec le Conseil communal, ont décidé d'annuler les jeudis après-midi récréatifs qui se déroulent habituellement dans la petite salle de la Prillaz. Le but de ces rencontres étant le partage, il serait extrêmement difficile de faire respecter les distances sociales, ce qui risquerait d'augmenter les dangers de transmission du Coronavirus. Les animatrices et le Conseil communal ne veulent pas prendre le risque que les personnes présentes puissent être placées en quarantaine au cas où un participant serait infecté. Nous espérons sincèrement que ces rencontres pourront reprendre une fois que la situation aura pu être stabilisée et comptons sur votre compréhension.

Rencontre des aînés

C'est également en raison du Coronavirus que les repas des aînés organisés par les USL, les associations ou directement la Commune n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Espérons que la situation va s'améliorer et que nous pourrons à nouveau avoir la joie d'être réunis en 2021.

VOTRE SANTE EN MAIN, MANGEZ MALIN !

De la théorie à l'assiette, agissez pour votre santé sans faire l'impasse sur plaisir et saveur !

Proposition de cours :

- apprendre et comprendre les besoins nutritionnels des seniors.
- échanger pour revisiter vos habitudes alimentaires et partager des astuces.
- choisir des aliments et adapter des recettes.
- préparer, goûter, savourer des en-cas simples et savoureux.
- déguster un repas équilibré.

Pourquoi est-ce important d'adapter l'alimentation à partir de 60 ans ?

Le vieillissement entraîne des modifications physiologiques normales comme le vieillissement du squelette et de l'appareil digestif, la perte de masse et force musculaire, ainsi que la modification des cinq sens qui sont à l'origine d'ostéoporose, de risques de chutes, de dénutrition, etc. Adopter une alimentation adaptée fournissant à l'organisme ce dont il a besoin permet d'agir concrètement sur la qualité de vie future !

Cours I / Délai d'inscription: 14.10.2019

Module A 21.10.2019: 14h00 - 17h30

Module B 31.10.2019: 14h00 - 17h30

Cours II / Délai d'inscription: 11.11.2019

Module A 18.11.2019: 14h00 - 17h30

Module B 29.11.2019: 10h00 - 13h30

Lieu : Quadrant Fribourg, Fribourg

Prix : 50.00 (pour les 2 modules, y compris le repas du 2^{ème} module)

Participant-e-s: 60 ans et +

Animation: Mathilde Rey, Diététicienne ASDD, Bsc Nutrition et diététique

Infos et inscription : PePS Fribourg – Prévention & promotion de la santé
026 425 54 10, info@peps-fr.ch



17 novembre 2020

SPEED-DATING APPRENTISSAGE BROYE

DÉCONFINE TON AVENIR !

Formation professionnelle : la Fondation Cherpillod représentée par ses secteurs Semo, Coach'in et Arcades organise la 4^{ème} édition du « Speed-dating Apprentissage Broye ».

Le Speed-dating Apprentissage s'inscrit dans le paysage broyard en proposant un espace de rencontre entre les jeunes en recherche d'une place de formation et les employeurs.

Cet événement qui aura lieu le 17 novembre prochain dès 16h30 à la Grande salle communale de Corcelles-près-Payerne permettra une fois de plus de tisser des liens entre ces deux mondes.

Plus de 70 jeunes ont participé lors des éditions précédentes, et les entreprises ont donné suite à 30% des entretiens réalisés avec les jeunes, notamment par l'organisation de stages ou l'intégration des candidats intéressés au processus de sélection de l'entreprise.

Les jeunes inscrits pour l'édition du 17 novembre prochain auront l'occasion de vivre des entretiens de 7 minutes et pourront ainsi par la suite décrocher une place de stage et/ou d'apprentissage. Un panel d'entreprises régionales sera présent pour proposer différentes formations et recruter leur futur apprenti.

Les jeunes motivés par cet événement peuvent s'inscrire jusqu'au 16 octobre au plus tard en contactant Arcades au 026 477 60 65. Places limitées !



Police communale

Rappel des articles suivants du règlement général de la Police de la Commune d'Estavayer

Art. 14 b) Interdictions

- 1 Il est interdit de porter atteinte (endommager, détruire, salir) aux biens du domaine public, notamment :
 - a. d'escalader les poteaux, lampadaires, clôtures et monuments ;
 - b. d'utiliser de façon accrue les fontaines publiques ;
 - c. de porter atteinte à la flore et aux plantations ;
 - d. de laver, de graisser ou d'entretenir quelconque véhicule sur le domaine public ;
 - e. de salir, de souiller ou d'endommager d'une manière quelconque, notamment par des dessins ou des inscriptions permanents, la voie publique, les parkings souterrains, les constructions, installations, affiches ou objets quelconques ;
 - f. de jeter quelconque déchet que ce soit sur le domaine public (cigarettes, chewing-gum, etc.) ;
 - g. d'utiliser des confettis, des serpentins, des sprays de type « spaghetti » ou d'autres objets analogues sur le domaine public en dehors de la période de carnaval. Des dérogations peuvent être accordées pour d'autres manifestations.
- 2 Les dommages causés doivent être réparés par le contrevenant ou par les soins de l'administration communale et les frais de réparation ou de remplacement sont mis à la charge du contrevenant.

Art. 19 Tranquillité publique

- 1 Il est interdit de provoquer, sur le domaine public ou sur propriété privée, des nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique. Les cas d'urgence, les cas d'entreprises et installations exigeant une exploitation continue, ainsi que les récoltes et travaux saisonniers, sont réservés.
- 2 Il est en particulier interdit :
 - a) de faire du bruit sans nécessité sur le domaine public de 22h00 à 07h00 ;
 - b) d'utiliser sur le domaine privé des instruments ou appareils bruyants (ventilateur, pompe, aspirateur, compresseur, etc.), dont le son est entendu par les habitants voisins et qui importunent ceux-ci pendant les jours et/ou horaires suivants :
 - les dimanches et les jours fériés ;
 - du lundi au vendredi de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ;
 - le samedi, avant 08h00, de 12h00 à 13h00 et dès 18h00 ;
 - c) d'exploiter des stations de lavage de véhicules sans service à la clientèle de 22h00 à 07h00 ; Les stations de lavage de véhicules avec services à la clientèle sont soumises au Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces ;
 - d) d'utiliser sur le domaine privé des machines de chantiers produisant des nuisances sonores excédent les prescriptions fédérales ;
 - e) de faire usage de tondeuses à gazon, de motoculteurs ou d'autres machines à moteur analogues :
 - les dimanches et les jours fériés ;
 - du lundi au vendredi de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ;
 - le samedi, avant 08h00, de 12h00 à 13h00 et dès 18h00.
 - f) de faire usage d'instruments de musique ou d'appareils sonores entre 22h00 et 07h00 en dehors de locaux fermés et dans la mesure où le bruit peut importuner autrui ;
 - g) d'installer et/ou d'utiliser des appareils à ultrasons aux abords des écoles et des crèches, des places de jeux, des lieux de repos, des établissements publics ainsi que des hôpitaux et centres de santé ;
 - h) d'organiser des manifestations provoquant des nuisances sonores sans autorisation de l'autorité communale compétente.
- 3 Les dispositions de l'article 12 let. a LACP (désordre ou tapage troublant la tranquillité publique) et de l'article 12 let. b LACP (ne pas prendre les mesures pour éviter que les cris d'animaux dont on a la garde n'importunent les habitants) sont réservées.



Fête de la St-Laurent, © paroisse st-laurent

Sous réserve d'annulation pour cause de COVID-19

Manifestations

d'octobre à fin décembre Selon infos reçues officiellement au 10.09.2020

OCTOBRE

3	Régate de clôture	Port de batellerie
31	Brisolée	Salle de l'Auberge communale, Font

NOVEMBRE

21	Concert de La Persévérance	Salle de la Prillaz
29	Ensemble Chorège	Collégiale Estavayer-le-Lac

DÉCEMBRE

4 et 5	Tir de la St-Nicolas	Stand de tir Murist
5	St-Nicolas	Forel et Rueyres-les-Prés
5	Cortège de la St-Nicolas	Vieille ville
5 et 6	Marché de Noël	Vieille ville et Place de l'Eglise
du 7 au	Itinéraire des crèches	Vieille ville
31 janvier		
12	Coupe de Noël	Vieille ville et Place de l'Eglise
17	Noël des aînés	Forel

ANNULATION

Rencontre des jeunes citoyens

Chaque année, le Conseil communal invite tous les jeunes qui fêtent leur majorité durant l'année afin de passer un moment convivial avec les autorités pour marquer le début de leur vie de citoyen(ne)s.

Malheureusement, le Coronavirus est passé par là et c'est avec tristesse que le Conseil communal s'est résigné à annuler cette réception pour les jeunes qui fêtent leurs 18 ans cette année. Cependant, dès que les circonstances le permettront, une manifestation sera organisée en leur honneur. Le Conseil communal souhaite tout de même un joyeux anniversaire à tous les jeunes nés en 2002.



Soutien au commerce local sur www.kariyon.ch

Suite au COVID-19, l'Etat de Fribourg encourage la population à consommer dans les petits commerces fribourgeois.

Le principe: vous payez 80% de la valeur du bon et l'Etat met les 20% restants !

Chers commerçants staviacois, si vous n'avez pas encore fait le pas, inscrivez-vous sur www.kariyon.ch afin d'en faire bénéficier vos clients !

Le canton de Fribourg injecte ainsi 4 millions de francs dans l'économie locale.



PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET FACEBOOK

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.



IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Centre d'impression de la Broye • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an